

# Rituels funéraires en Valais

---

## Sommaire

Résumé .....	1
Un fait universel, des rites diversifiés .....	1
Passé .....	2
La préparation .....	2
Le passage.....	3
Le lien .....	7
Présent .....	9
Références .....	11
Filmographie.....	11
Multimédia .....	11
Photographies .....	11

## Résumé

---

En Valais, les rituels funéraires se sont passablement modifiés au milieu du 20e siècle. A cette période, le canton vit des transitions économiques et sociales importantes. Dans ce contexte, un certain détachement est pris avec les conceptions spirituelles et donc l'Eglise. Le rapport à la mort évolue également, elle devient un interdit, on s'en distancie. Le défunt n'est plus veillé au sein du foyer, mais confié à des structures spécialisées, la forme de la cérémonie d'enterrement qui était dictée par l'Eglise et impliquait la communauté villageoise est davantage personnalisée. Toutefois, une certaine attache à des pratiques plus anciennes est à noter. Ce texte propose d'aborder les rituels funéraires en Valais, à travers l'exemple d'Hérémenche, de la fin du 19e siècle à nos jours.

## Un fait universel, des rites diversifiés

---

Mourir. Ultime étape d'une vie. Un passage entre deux mondes pour les croyants. Si l'on exclut les circonstances, la fin est identique pour chacun d'entre nous, universelle. Mais les croyances et les gestes mis en œuvre sont des plus diversifiés à l'échelle de l'humanité. Toutefois, comme l'indique le sociologue Bernard Crettaz, « la mort comme passage fondamental exige un rite, quelles que soient la foi et les croyances de l'entourage » (Crettaz et al., 1999 :13).

En soit, la mort est le dernier des rites de passage ou des « cycles de vie » (comme la naissance ou le mariage). De l'instant du décès à la période de deuil, la famille et les proches du défunt passent par différentes étapes. En Valais, les rituels funéraires se sont passablement modifiés au milieu du 20e siècle. A cette période, le canton passe d'une économie agro-pastorale à une société industrialisée. La population vit une transition importante et notamment, un certain détachement est pris avec les conceptions spirituelles

et donc l'Eglise. Le rapport à la mort évolue également. Par exemple, le corps n'est plus veillé au sein du foyer mais confié à des structures spécialisées, ou encore, la forme de la cérémonie d'enterrement, autrefois dictée par l'Eglise et impliquant la communauté villageoise, est davantage personnalisée. Toutefois, une certaine attache à des pratiques plus anciennes est à noter, comme le repas ou la verrée qui prolonge l'enterrement, la parution de l'avis mortuaire dans les journaux tels que Le *Nouvelliste* ou le *Walliser Bote* ou la carte de remerciements envoyée aux proches du défunt.

Le cas des rituels funéraires en Valais sera abordé dans ce texte principalement à travers l'exemple d'Hérévence, commune située dans le val des Dix, à partir du 19e siècle. La forme des rituels se retrouve ailleurs dans le canton, mais chaque région possède bien sûr des variations et des spécificités qui leur sont propres.

## Passé

---

Le décès mêle l'individuel et le collectif. Lorsqu'une personne passe dans *l'autre monde*, les vivants activent les rituels répétés pour ces circonstances. L'univers du défunt et celui des vivants s'entrecroisent ; l'individu s'en remet à sa communauté pour trouver la paix dans l'au-delà. Un passage de relais. Les différentes étapes qui entourent la mort peuvent se diviser en trois temps : la préparation, le passage et le lien. Trois temps pour retracer le chemin parcouru par une communauté lors d'un décès, mais aussi les préparatifs au cours d'une vie. Ces trois thèmes traduisent la mort au-delà de l'individu et font ressortir sa dimension sociale.

### La préparation

La mort est vécue au quotidien à travers les épidémies, les maladies et la mortalité infantile. Elle fait partie de la vie, même les enfants sont confrontés à tout ce qui l'entoure. Dans ce contexte, l'inquiétude par rapport au salut est omniprésente ; on craint une mort subite, une mort en état de péché mortel. La préparation à la mort rythme ainsi le quotidien ; il faut beaucoup prier, suivre les commandements de Dieu et de l'Eglise durant sa vie et avoir une pratique religieuse stricte et régulière. Les livres de messe contiennent d'ailleurs de nombreuses prières en relation avec la mort. Les sacrements jouent un rôle fondamental dans ce cadre. Baptiser au plus vite celui qui vient de naître afin de lui épargner les limbes en cas de décès prématuré. Au dernier souffle d'une vie, prévenir le curé à temps afin de se confesser, de communier et de recevoir l'extrême-onction. Et pouvoir s'en aller sereinement. L'extrême-onction, appelée aujourd'hui le sacrement des malades, se déroule selon un rituel précis. Le prêtre se rend au chevet du mourant. Pour recevoir ce sacrement dans les conditions voulues, il est souhaitable d'avoir une participation active du malade et de son entourage. Pour cette étape, il faut prévoir une table recouverte d'une nappe, du coton, un verre d'eau et un linge pour que le prêtre s'essuie les doigts après l'onction, ainsi qu'un crucifix, un cierge et de l'eau bénite. Le prêtre apporte généralement l'huile déjà bénie. Il était en principe accompagné d'un servent de messe qui portait une lanterne et une petite cloche; deux objets pour avertir sur leur chemin qu'un décès est imminent.



Représentation du Jugement Dernier. Jour où le jugement de Dieu tombe sur les actes et pensées des humains, chapelle de Riod (Hérémence). "Photographie: Marielle Dayer"

## Le passage

Son dernier souffle rendu, le défunt rejoint le monde invisible. Ce passage se fait avec l'aide des vivants ; les rituels sont maintenant entre leurs mains. Suite au décès, les proches font retentir le glas, appelé *mórebón* en patois d'Hérémence. Le son de cette cloche communique la nouvelle au-delà du foyer. Cinq coups pour une femme, six pour un homme. Les habitants du village s'informent de la personne décédée et se rendent au sein de son foyer en deuil pour prier. Un temps très codifié se met alors en place. La famille prépare le corps en le lavant et en l'habillant et décore la chambre dans laquelle il est déposé en attendant la cérémonie d'enterrement. Durant le temps de **veillée**, un crucifix, deux cierges allumés en permanence, de l'eau bénite et une petite branche de genièvre sont arrangés sur une nappe blanche et disposés près du corps. La famille entoure le défunt durant la journée. On contacte également des personnes qui tiennent le rôle de veilleur ; il s'agit en principe de femmes appelées *prèyóóje*, les « prieuses » ou les « pleureuses ». Elles prennent le relais à la fin de la soirée, pour la nuit. Ces personnes reçoivent pour salaire un habit du défunt, le *vechioúre*, en principe un pantalon, un gilet et un veston pour les hommes, une robe et un caraco pour les femmes. Plus tard, vers 1940, ce sont les membres de la

confrérie des Enfants de Marie qui assurent ce service, puis les membres de la Jeunesse rurale catholique et la Jeunesse agricole catholique féminine. A cette époque, la mise en bière se fait encore au matin de l'enterrement. A Hérémence, la pratique de la veillée prend fin durant l'année 1975. La crypte est mise à disposition des villageois dès 1977.

Avant la nomination d'un croque-mort par la commune, ce sont les voisins qui creusent la tombe. Les proches du défunt doivent également avertir le menuisier afin qu'il fabrique le cercueil et la croix. Si celui-ci n'a pas de planches à disposition pour cet ouvrage, la famille lui en fournit. La veille de l'enterrement, après l'Angélus de midi, on sonne la *fin*. Cette fois deux *móde* pour une femme et trois pour un homme. Les cloches retentiront une dernière fois, pour la cérémonie. Avant que le cercueil ne parte pour l'église, les proches partagent le *chelemin*, un repas composé de pain, de fromage et de vin. La veillée, le transport du corps, puis l'enterrement sont les dernières étapes avant de retourner à la terre.



*Médaille du Saint-Sacrement. Si le défunt est membre de la confrérie du Saint-Sacrement, on le revêt de l'habit du pénitent, appelé abeu en patois. Il s'agit d'une grande robe de chanvre munie d'un capuchon. Ce dernier était en partie placé sur le visage du mort. L'abeu est abandonnée plus tard et remplacée par la médaille du Saint-Sacrement, représentant un ostensor, que l'on épingle simplement sur l'habit du défunt. "Collections Patrimoine Hérémence"*

**L'enterrement** se déroule généralement deux jours après le décès. Un rite voulait que la proche parenté soit invitée ce jour-là à partager une **collation** au domicile du défunt. Ces pratiques ayant donné lieu à quelques abus, une interdiction officielle fut ordonnée par le canton du Valais en avril 1894, conformément à la loi sur la mendicité de 1827, interdisant les repas de funérailles, pratique considérée comme « indigne d'un peuple civilisé ». Les habitants de Mâche – hameau de la commune - avaient quant à eux également pour habitude de faire une distribution de pain, de fromage et de vin avant le départ pour la célébration à Hérémente. Au village, la levée du corps se déroule devant l'une des deux entrées, selon la provenance géographique des défunts. Pour ceux du nord devant l'ancien magasin « Concordia », vers la forge pour ceux du sud. Avant cela, une autorité, juge ou conseiller, récite des prières auxquelles la foule répond. On recouvre alors le cercueil d'une grande couverture noire. Puis, la procession du *recountró* s'ébranle vers l'intérieur, le défunt transporté par quatre porteurs, choisis généralement parmi ses neveux, voir ses cousins. Emmenée par le crucifix de la congrégation du Saint-Rosaire recouvert d'un voile noir, elle fait se succéder des femmes avec le voile blanc sur leurs chapeaux, le crucifix du Saint-Sacrement, les fidèles, le crucifix de la paroisse, les chantres et le clergé. Le filleul ou le parrain porte la croix destinée à figurer sur la tombe. Elle est garnie, pour les jeunes célibataires, d'une couronne de fleurs artificielles, appelée *mâyó*, le plus souvent confectionnée avec de simples boutonniers de mariage, que la marraine se charge de réunir. Finalement, il faut également s'assurer de la présence à l'enterrement de la prieure et du prieur du Saint-Rosaire, ou de leurs remplaçants. Durant la messe, le prêtre, revêtu des vêtements liturgiques appropriés, exécute le rite tridentin en suivant un cérémoniel précis. L'office des funérailles se termine par l'absoute, comprenant la bénédiction solennelle du cercueil, donnée sur la mélodie du *Libera me*. Une fois la cérémonie terminée, le corps est déposé au cimetière dans une fosse soigneusement préparée par les voisins du défunt ou par le parrain dans le cas d'un enfant n'ayant pas fait sa première communion. Neveux et porteurs se chargent de combler la fosse. Le défunt rejoint alors ses ancêtres et la vie de la communauté reprend son cours. Il ne reste alors qu'à en perpétuer le souvenir.







Edouard Vallet : Enterrement (Hérémenche), eau-forte, pointe sèche et aquarelle sur papier, 1911. Musée d'art du Valais, Sion © Musées cantonaux du Valais ; Michel Martinez, Sion.



L'ancien cimetière d'Hérémence, avant 1932. "Collections Patrimoine Hérémence"

## Le lien

Quelle est la nature des liens entre le monde des vivants et celui des morts ? Comment s'équilibrent la crainte des âmes errantes et le besoin de perpétuer le souvenir des personnes parties ? Du côté du souvenir, le lien est entretenu par le biais de lieux et de temporalités spécifiques au sein de la communauté villageoise. Les proches du défunt portent les vêtements de deuil pour signifier la perte. A Hérémence, jusque vers 1970, le deuil était en principe porté durant une année et six semaines pour les membres de la famille et durant six semaines pour les oncles, tantes, neveux et premiers cousins. Les femmes portent un foulard et un tablier noir chaque jour, en semaine et aussi le dimanche. Les hommes arborent une cravate noire et un ruban, le *riban*, sur leur veste. Par la suite, ce tissu est remplacé par un bouton de deuil porté à la boutonnière. En principe, les hommes ne se rasent pas. Le deuil d'un jeune homme célibataire se porte avec un foulard et un tablier blanc. Pour contribuer au salut de l'âme, des messes sont célébrées selon le désir des familles ou des confréries. Le cimetière est un lieu de recueillement important, où les proches rendent visite au défunt, particulièrement le 1er novembre, jour de la Toussaint. Le 2 novembre, jour des morts, le 13 janvier, jour de la Saint-Hilaire, ainsi qu'à la Chandeleur, des prières communes et de longues sonneries de cloches rappellent la mémoire des disparus. Une autre part importante du souvenir sont les cartes mortuaires que la famille fait imprimer à la suite du décès, en principe auprès de l'imprimerie Schmid

à Sion, dans le cas d'Hérémente. Une prière se trouve au dos de chaque carte. En priant avec ce texte, on obtient des indulgences pour la rémission des péchés du défunt. Ces cartes, ou *émâze* en patois, sont distribuées à la parenté ainsi qu'aux amis. Elles sont gardées comme un précieux souvenir, à la mémoire du disparu. On a pour habitude de les conserver dans les livres de messe ou de les regrouper dans des albums. Parfois, elles sont placées dans la maison, à la cuisine par exemple. A Hérémente, leur usage remonte au moins au début du 20e siècle et les images sont encore distribuées actuellement.

#### **Cartes mortuaires:**

Anne-Marie et Jean-Baptiste Genolet

Anne-Marie et Jean-Baptiste Genolet verso

Camille Bournissen

Camille Bournissen verso

Jeanne Mayoraz

Jeanne Mayoraz verso

Les cartes mortuaires. Imprimées à la suite du décès, elles sont distribuées aux proches du défunt.

Photographie : Patrimoine Hérémente.

D'un autre côté, la crainte des âmes errantes qui cherchent du secours pour mériter le ciel est présente. Ces âmes appartiennent à des personnes ayant eu durant leur vie terrestre un comportement indigne des préceptes de l'Eglise ou qui sont décédées sans avoir reçu les sacrements nécessaires. Les messes et les prières pour les âmes du Purgatoire permettent de s'en prémunir. La légende de la procession des morts est connue de tous les habitants du val des Dix et ailleurs dans les Alpes. Si actuellement, on parle moins des revenants, certaines légendes se perpétuent à l'image de celle-ci et dans le cas d'Hérémente, autour du lieu appelé « la Fontaine des morts ».





« La fountan'na di mô » (« La fontaine des morts »), 2011. La légende de la « procession des morts » raconte que des âmes en peine se réunissaient chaque nuit pour parcourir un chemin partant de Sion et rejoignant le lieu-dit « Plan des Morts », au-dessus d'Hérémence. Certaines versions du récit affirment que les morts s'arrêtaient pour boire à « la fontaine des morts ». Aujourd'hui encore, chaque personne qui boit l'eau de cette source est tenue d'y déposer une croix. "Photographie: Colette Nendaz"

## Présent

---

De ce passé que reste-il ? De ces gestes ? De ces croyances ? Au tournant des années 1960, une certaine distance est prise avec ce système complexe de rituels. Au fondement de cette évolution, on trouve les mutations que connaît le Valais à cette période, et plus généralement la société occidentale. Le développement des structures hospitalières, l'émergence des homes pour personnes âgées et une certaine distance prise avec l'Eglise modifient les rapports entretenus avec la mort. Elle est marginalisée, éloignée. Le défunt est rarement veillé au cœur de la maison. Le corps n'est plus préparé par la famille. Elle s'en remet à des structures spécialisées : les soins palliatifs, les services funèbres... De nouveaux lieux, de nouveaux acteurs émergent et avec eux, de nouveaux rituels ou des adaptations. L'individualisation de notre société, l'anonymat, l'érosion des liens sociaux entre habitants en sont quelques causes. La mort devient d'avantage un passage individuel que communautaire. Ce constat est d'autant plus fort en zone urbanisée. Malgré tout, la modernité ne nous permet pas d'échapper à notre condition humaine. Et lorsque la fin se présente, les rites gardent une importance majeure. Ils permettent de relier les personnes qui vivent cet événement, mais aussi de structurer cette douloureuse étape, de lui donner un sens. Le recueillement sur le lieu du décès, la visite à la crypte, l'enterrement, l'accompagnement au cimetière, un verre de l'amitié à la suite de la cérémonie et les messes de souvenirs... Une trame de rituels subsiste,

mais elle est toutefois moins rigide, l'Eglise n'ayant plus la même place. Et elle n'est plus transmise de génération en génération, comme par le passé. Actuellement, la famille peut davantage s'impliquer dans le déroulement de chacune des étapes menant à la mise en terre, le défunt a le choix d'être enterré ou incinéré et l'enterrement peut également se dérouler dans l'intimité, certaines personnes ne souhaitent pas la présence d'un curé. A ce niveau, l'émergence de l'incinération au début des années 1990 a passablement modifié les étapes de l'enterrement ; l'entourage ne suit plus le cercueil jusqu'au cimetière, mais reste sur le parvis de l'église. Cette nouvelle manière de traiter le corps donne lieu à de nouveaux gestes, comme le fait de répandre les cendres dans un lieu symbolique.

Les rituels funéraires se prolongent toujours sur les années suivant le décès. En novembre, le jour de la Toussaint contribue encore au souvenir des morts. Les familles ont pour habitude de se rendre au cimetière et de déposer des fleurs, en général des chrysanthèmes, sur les tombes de leurs proches. Les messes de souvenirs permettent de cultiver les liens entre les vivants et les morts dans une continuité, et constituent un temps d'arrêt et de partage.

En Valais, les journaux jouent encore un rôle important. Les familles publient l'annonce du décès principalement dans *Le Nouvelliste* ou le *Walliser Bote*. Elles ont également la possibilité d'insérer un encart en guise de remerciements ou une pensée pour les anniversaires de décès. Il faut ajouter à cela l'envoi des cartes de remerciements aux personnes qui ont témoigné de leur soutien. Cette carte, comportant en général le nom du défunt, sa date de naissance et de mort, sa photo et une petite citation, est conservée précieusement. Dans le contexte actuel, Internet entre en scène, avec par exemple les sites des journaux précités qui ont une rubrique nécrologique, tout comme ceux des radios locales telles que *Radio Rottu Oberwallis* ou *Rhône FM*. Au niveau de la Suisse, [www.deces.ch](http://www.deces.ch) publie des annonces pour tout le pays.



*Le colombarium d'Héréence, 2011. L'incinération a des répercussions sur l'organisation du cimetière et donc sur les habitudes de ce lieu. Elle a également un impact sur la cérémonie d'enterrement : le cercueil n'est plus accompagné au cimetière par les proches pour la mise en terre. "Photographie: Simon Genolet"*

## Références

---

- Bernard, C., Vitebsky, P. 2002. "Mort", in: Bonte Michel et Izard Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, p.487-491. Paris: Quadrige.
- Crettaz, Bernard 2003. *Vous parler de la mort*. Ayer : Editions Porte-Plumes.
- Dayer, Camille 1984. Héréence, Notices d'archives et de souvenirs. [Si] : [sn].
- Dayer, Emile 1999. *Rêves et réalités d'autrefois*. Sierre : Editions à la carte.
- Delécraz (sous la dir. De) 1999. *La mort à vivre*. Genève: Musée d'ethnographie Genève.
- Dubuis, Pierre 1995. *Les vifs, les morts et le temps qui court*. Lausanne : section d'histoire – Faculté des Lettres.
- Ducor Jérôme, Crettaz Bernard, Delécraz Christian, Gallaz Christophe 1999. *Petit manuel des rites mortuaires*. Genève : La Joie de lire.
- Loretan, Stefan 2012. Ruhet in Frieden, Geschichte des Gliser Friedhofs. Glis: Pro Historia Glis.
- Preiswerk, Yvonne 1982. *Le repas de la mort*. Lyon : Univ. Jean Moulin Lyon III.
- Mayoraz, Julie 2013. La fontaine des morts : exemple d'une patrimonialisation intriquée. Neuchâtel : Institut d'ethnologie.
- Smith, P. 2002. "Rite", in: Bonte Michel et Izard Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, p.630-633. Paris: Quadrige.

## Filmographie

---

Mayoraz, Julie. 2011. « *La fontan'na di mō* » (« La fontaine des morts »). Neuchâtel: Institut d'ethnologie. 20 min.

## Multimédia

---

### Photographies

- [Prozession, Bruderschaft vom Altarsakrament, Kippel Lötschental / Albert Nyfeler](#)
- [Funérailles de trois patrouilleurs emportés par une avalanche à la Grande Dixence / Oswald Ruppen](#)

